



## Conseil de Paris *Séance des 10 et 11 mai 2010*

**Amendement relatif à la délibération n°2010 DJS 123 : Signature d'une convention avec le Club d'Escrime de la Tour d'Auvergne (9e) pour l'attribution d'une subvention. Montant : 70.000 euros.**

**Déposé par Jacques BRAVO, Maire du 9<sup>ème</sup> arrondissement et Pauline VERON, Conseillère de Paris, adjointe au Maire du 9<sup>ème</sup> arrondissement, au nom du Conseil du 9<sup>ème</sup> arrondissement**

Le Club d'Escrime de la Tour d'Auvergne, qui est un club parisien de haut niveau, est subventionné depuis de nombreuses années par la Ville de Paris.

Depuis la précédente mandature, cette subvention est assortie d'une convention d'objectifs, permettant de fixer les engagements réciproques de la Ville de Paris et de l'association.

Outre des engagements sportifs (équipe en Nationale 1, formation d'arbitres, effectifs de jeunes) et sociaux (ticket loisirs CAF, cotisations réduites), le Club d'Escrime de la Tour d'Auvergne s'est investi, au travers de ces conventions, dans une politique d'initiation à la pratique de ce sport auprès des écoles de l'arrondissement.

A l'occasion du renouvellement annuel de la convention, et de la reconduction du montant de la subvention, l'article qui prévoyait ce dispositif de sensibilisation pour la saison 2010/2011 a malencontreusement disparu de la version initiale diffusée tant aux conseillers de Paris qu'aux conseillers d'arrondissement.

Les élus du 9<sup>ème</sup> arrondissement souhaitent le maintien de ce lien entre pratique sportive et établissements scolaires permettant l'accès de tous à cette discipline, la reconnaissance du sport en milieu scolaire, et la détection de futurs escrimeurs de talent.

C'est pourquoi le Conseil du 9<sup>ème</sup> arrondissement souhaite proposer l'amendement suivant dans la convention d'objectifs entre la Ville de Paris et l'association du Club d'Escrime de la Tour d'Auvergne :

**Dans la convention :**

**Dans l'article 1<sup>er</sup>, il est ajouté le point suivant :**

**« 1-6 : Le « Club d'Escrime de la Tour d'Auvergne » propose de poursuivre ses actions d'animation, de formation, et de sensibilisation à la pratique de l'escrime dans les écoles de la Ville de Paris. »**